



LE SAINT-BRICOIS

AVRIL 2023 à DECEMBRE 2023
N° 18

Bulletin municipal (Saint-Brice, Seine-et-Marne)
ISSN 3002-7160



Meilleurs Vœux 2024

AU SOMMAIRE...

01.	Votre Mairie.....	3
02.	Éditorial	4
03.	Il était Une FoisSaint-Brice.....	5
04.	Communiqués Importants.....	5
05.	Vie de la Commune	7
06.	Action Sociale	24
07.	Prochaines Manifestations	24
08.	Recette proposée par Michele Daudon.....	27
09.	Jeunesse	27
10.	Etat Civil	29
11.	Informations Pratiques	29

01. VOTRE MAIRIE

Mairie

1 Rue Pasteur
77160 SAINT-BRICE

☎ 01 64 00 06 09

@ mairie-saint-brice@orange.fr

Site www.saintbrice77.fr



Mairie de Saint Brice 77160

Secrétariat

Catherine THOMAS

Ouvert au public les lundi, jeudi et vendredi de 13h30 à 18h00

1^{er} samedi du mois de 9h00 à 12h00

Retrouver toutes les informations utiles de la Commune

[http :www.saintbrice77.fr](http://www.saintbrice77.fr)

Récapitulatif des pilotes de commissions

FINANCES	Marie-Pierre MOTHRE	COMMUNICATION ASSOCIATIVE RESSOURCES HUMAINES	VIE Marie-Pierre MOTHRE
TRAVAUX	Frédéric FADIN	AFFAIRES SCOLAIRES	Virginie BOURON
RESEAUX	Hervé MARTIN	C.C.A.S	Marie-Pierre MOTHRE
URBANISME	Cécile CHARTIER	GESTION DU PERSONNEL	Bernard LANGLET

Comité de Direction

Directeur de publication : Bernard LANGLET

Comité de Rédaction : Cécile CHARTIER - Michèle DAUDON - Sébastien LEROY -
Christine LORIN - Marie-Pierre MOTHRE

Date de parution : JANVIER 2024

02. ÉDITORIAL

Saint-Briçoise, Saint-Briçois,

Pour cette nouvelle parution de notre journal communal en ce début d'année, au nom du Conseil Municipal et de moi-même, nous vous présentons nos meilleurs vœux pour cette année 2024.

Au fil des pages, vous allez découvrir de nombreuses photos qui retracent les activités de l'année écoulée :

Vous avez pu remarquer la mise en place du « City-stade » qui a rencontré un franc succès auprès des jeunes de la commune,

La mise place dans le parc de la mairie de jeux pour les enfants ainsi que des agrès pour adultes dans le parc du quartier EDF.

Je vous informe également que Madame Martinand a quitté, pour des raisons de santé, son poste de présidente du comité des fêtes. Un nouveau bureau a été mis en place avec, comme présidente, Madame Deflandre à qui nous présentons tous nos vœux de réussite.

Des travaux de voirie sont en cours d'élaboration, rue du Château, les hameaux de Lugrand, Luboin et rue de la Dame.

Je remercie l'ensemble du personnel communal (école, atelier, secrétariat) pour leur travail rendu.

Je remercie mon conseil municipal pour leur implication dans les dossiers en cours et à venir.

Avec mon Conseil Municipal, je voudrais que cette nouvelle année vous apporte le meilleur, surtout la santé.

Bonne année à tous les administrés de la commune et à leur famille,

Bien cordialement



Bernard LANGLET, Maire de Saint-Brice

03. IL ÉTAIT UNE FOISSAINT-BRICE

03.01 HISTOIRE ET LEGENDES

Dans ce numéro, nous ne relaterons pas une histoire de la commune. Tout simplement, nous manquons d'informations vérifiées.

Nous avons donc décidé, en cette période festive, de conter « l'histoire de Noël »

Les festivités de Noël sont ancrées depuis des siècles dans notre société : célébrations religieuses, occasion de se retrouver en famille...

Ce n'est qu'à partir de l'An II que l'Église recherche la date précise de la naissance du Christ. La date du 25 Décembre fut fixée vers l'année 300 par Rome, afin de christianiser les rites issus de la culture populaire.

Comme toujours, les grandes fêtes religieuses chrétiennes et les fêtes païennes se superposent et s'entremêlent, il est donc difficile de retrouver les origines exactes du mot Noël.

Certains étymologistes affirment que ce mot pourrait venir du latin natalis dies, qui signifie "jour de naissance".

D'autres prétendent que les origines de Noël sont gauloises. Le terme "Noël" aurait pour étymologie deux mots gaulois : noio (nouveau) et hel (soleil).

Au Moyen-Âge, Noël était le cri de joie poussé par le peuple à l'arrivée d'un heureux événement.

04. COMMUNIQUÉS IMPORTANTS

04.01 ÉVOLUTION DU NIVEAU DE RISQUE EN MATIÈRE D'INFLUENZA AVIAIRE EN FRANCE EN RISQUE ÉLEVÉ

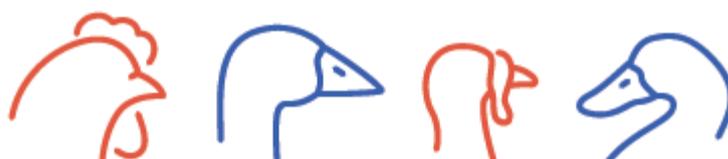
En raison de la dégradation continue de la situation sanitaire vis à vis d'Influenza aviaire, le ministère en charge de l'Agriculture a décidé de faire passer le risque au niveau élevé.

Cette décision entraîne la mise en œuvre immédiate de mesures prévention et de biosécurité renforcées par les détenteurs (professionnels ou non) **sur l'ensemble du territoire métropolitain**, en particulier :

- La mise à l'abri pour toutes les volailles
- Des restrictions concernant le transport et l'utilisation d'oiseaux appelants (chasse)
- Des restrictions concernant les rassemblements de volailles et d'oiseaux captifs.

LUTTE CONTRE L'INFLUENZA AVIAIRE

Avez-vous bien protégé vos oiseaux ?



Message à l'attention des petits détenteurs d'oiseaux (basse-cour, oiseaux de particuliers et d'ornement)

Chaque année, les virus de l'influenza aviaire entraînent l'abattage de millions d'oiseaux. Chacun a son rôle à jouer dans la prévention et pour lutter contre la diffusion du virus. Les mesures de prévention à respecter impérativement par les petits détenteurs d'oiseaux à visée non commerciale sont les suivantes :

- 1.** en niveau de risque « élevé », mettre à l'abri vos oiseaux dans un environnement fermé. Éviter de les vendre/donner ou de les déplacer ;
- 2.** surveiller quotidiennement vos oiseaux et contactez votre vétérinaire en cas de signes nerveux ou respiratoires ou en cas de changement de comportement ;
- 3.** protéger le stock d'aliments, de litière de l'humidité et aussi de tout risque de contamination (contact avec d'autres oiseaux) y compris pour l'eau et les abreuvoirs ;
- 4.** ne pas se rendre dans des élevages de volailles, y compris des petites fermes avec vente de produits sur place, sans prendre de précautions (nettoyer vos vêtements avant et après la visite, ne pas toucher le matériel de l'élevage ni les oiseaux...);
- 5.** nettoyer et désinfecter régulièrement l'endroit où vivent les oiseaux et l'équipement utilisé pour leur entretien. Pour ce faire, ne jamais utiliser d'eau de surface (mare, ruisseau, eau de pluie...);
- 6.** déclarer vos oiseaux à la mairie. Plus de renseignements : www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr

En cas de mortalité anormale de vos oiseaux, conservez les cadavres, isolez-les, protégez-les et contactez votre vétérinaire ou votre direction départementale de la protection des populations.

Plus d'information : agriculture.gouv.fr/tout-ce-qui-faut-savoir-sur-linfluenza-aviaire

- Décembre 2022 -

04.02 TRI - BAC À COMPOST

La loi du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage alimentaire pour une économie circulaire (AGEC) va rendre obligatoire le tri des biodéchets pour les collectivités, les industriels et les particuliers à partir du 31 décembre 2023.

Cette obligation concerne TOUT LE MONDE

Cette loi obligeait déjà depuis 2016 les gros producteurs de biodéchets (plus de 10 tonnes par an) à les trier à la source, c'est-à-dire à les séparer des poubelles de verre, de plastique ou de papier. En 2023, la réglementation s'est étendue aux producteurs intermédiaires de biodéchets qui en rejettent entre 5 et 10 tonnes par an. D'ici le 1er janvier 2024, tous les producteurs de biodéchet, particuliers compris, seront concernés par cette obligation. En cas de manquement à la règle, une sanction de 35 euros peut être appliquée pour non-respect des consignes de tri des biodéchets.

Voici la définition d'un biodéchet selon l'article L. 541-1-1 du code de l'environnement : *“les déchets non dangereux biodégradables de jardin ou de parc, les déchets alimentaires ou de cuisine provenant des ménages, des bureaux, des restaurants, du commerce de gros, des cantines, des traiteurs ou des magasins de vente au détail, ainsi que les déchets comparables provenant des usines de transformation de denrées alimentaires”*.
En d'autres termes, on peut diviser les biodéchets en deux catégories :

1. Les déchets alimentaires : épluchures de légumes, coquilles d'œufs, restes d'assiette etc. ;
2. Les déchets verts : résidus végétaux issus du jardinage tels que des petites branches, des feuilles et des fleurs fanées etc.

05. VIE DE LA COMMUNE

05.01 FÊTES DES VOISINS

Un peu d'histoire, son origine

La fêtes des voisins - également appelée « immeuble en fête » - ayant généralement lieu le dernier vendredi de mai, a été mise en place dans le but de lutter contre l'individualisme et la solitude des grandes villes. Autour un repas ou d'un buffet improvisé, les voisins peuvent lier connaissances et partager un moment de convivialité.

Elle a été créée en 1999 à Paris, par l'adjoint au maire du 17^e arrondissement de Paris - Monsieur Anatase Périfan. L'idée d'une plus grande proximité entre voisins lui était déjà apparue en 1990. L'élément déclencheur a été son effarement à la suite de la découverte d'une femme âgée décédée seule dans son appartement (quatre mois plus tard) dans l'arrondissement dans lequel il officiait.

La fête des voisins est l'occasion de se retrouver entre voisins, d'échanger et de faire connaissance, de créer une solidarité, se mobiliser contre l'exclusion et l'isolement...

Le 26 mai dernier, le « quartier les Cas Rouges » et le « quartier La Rue - rue des Chomettes », avaient organisé chacun « la fêtes des voisins ». Chaque voisin avait amené de quoi de restaurer en partageant un moment convivial autour d'un buffet.

05.02 FOULÉE SAINT-BRIÇOISE DU 4 JUIN 2023

Le Président André VION et son équipe ont organisé la 30^{ème} Foulée Saint Briçoise qui avait eu lieu le dimanche 4 juin 2023. Sous un ciel estival, l'organisation a mis tout en œuvre pour que cette matinée, soit une fois de plus une réussite malgré la concurrence des courses ce même week-end, qui a entraîné la diminution des coureurs.

Pour assurer la couverture des secours, nous avons renoué avec les Ambulances TURGIS. Pour terminer avec toujours cette incertitude d'avoir les panneaux de signalisations ainsi les cônes pour la sécurité et protection aux passages des coureurs sur les voies départementales. Cette épreuve particulière est incontournable dans le calendrier des Courses Départementales Running de la région.

Le programme de cette journée commence très tôt le matin, avec la mise en place de la signalisation sur le parcours, ensuite l'installation des arches au départ et l'arrivée, la sono assurée par la MJC de Provins avec le duo d'animation Harry BIGNON et Michel MISMETTI, les tables d'inscriptions et correspondances. Les ravitaillements sur places ainsi sur le parcours du 12,5 kms et Marche nordique. La réception des chronomètres ACHS77, des signaleurs et bénévoles avec l'accueil café et viennoiserie avant leurs prises de postes aux carrefours et à différentes tâches qui leurs sont confiées.

Les Départs des différentes courses sous les ordres de l'organisateur André VION donnaient à tour de rôles aux élus Mr Bernard LANGLET, Maire de Saint-Brice, M. Olivier LAVENKA, Maire de Provins et Vice-président Département77, accompagné de Sandrine SOSINSKI département77, ainsi que la Députée Isabelle PERIGAULT.

Voici les podiums de toutes les courses :



9h10 Marche Nordique 11,5kms, cette année ils étaient un peu plus nombreux à se défier, 9 au départ, vainqueur comme l'an dernier chez les Hommes : Thierry VINCENT en 1h21'22, 2ème Alain THOMAS en 1h24'36, 3ème Bruno GAUTHIER en 1h25'48 et chez les Femmes 1ère Céline ETHEVE en 1h30'39, 2ème Patricia VINCENT en 1h33'42, 3ème Anne TERRASSE en 1h37'10.

Nous en espérons beaucoup plus le 5 mai 2024.

Courses enfants : 9h40 Benjamins : 1er Hugo REGINARD NL 8'46, 2ème Milan SASSIER-PETIT NL 9'50, 3ème Jules MOTHRE NL 11'49, chez les filles : 1ère Joséphine RAYNAUD Vaux Le Pénil Athlé 10'16, 2ème Hanna-eva LE DREEF NL10'45, 3ème Eloise DROUIN NL 11'35.

9h50 Poussins : 1er Anton ROCHAT NL 4'55, 2ème Lorenzo DI SALVO NL 5'03, 3ème Joan DELHOMME NL 5'14, 1ère Clara RODRIGUES PEREIRA Le Chatelet en Brie 4'36, 2ème Celia CAZOULAT AS Rochette Dammarie 5'07, 3ème Lola FICHE NL 5'28.

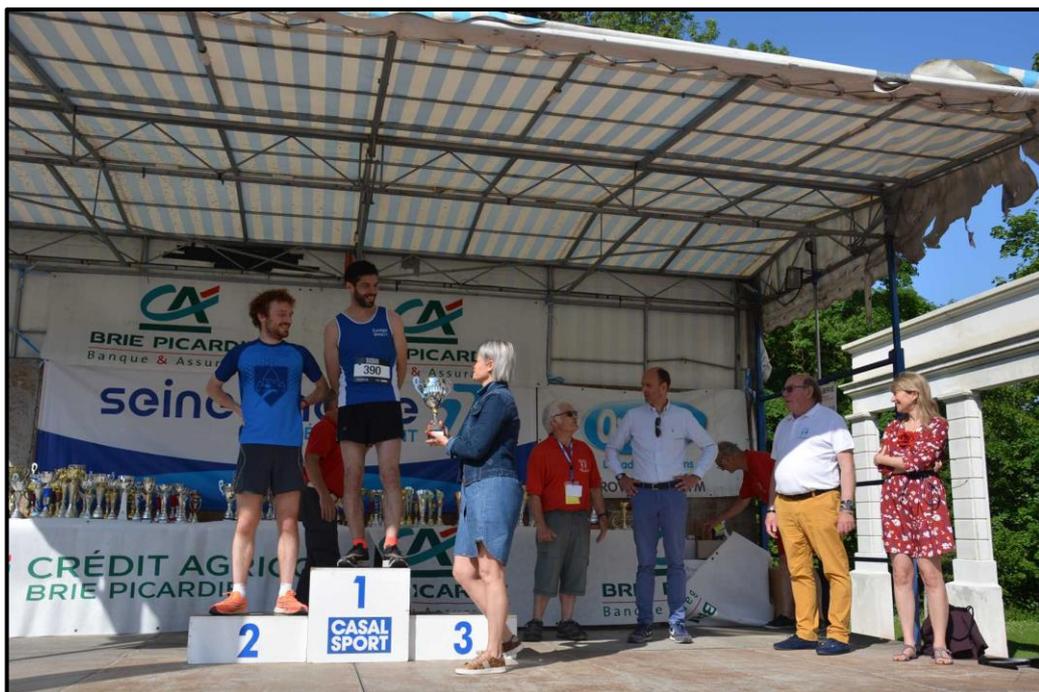
Sans oublier les 17 mini-poussins classés et non chronométrés.



10h10 la course Principale 12,5kms Challenge 77, 118 participants au départ avec la victoire chez les hommes de Nassime FONTAINE 47'20 CSPA Provins ; 2ème Bruno PHILIPONA 47'33 PAAC Pontault ; 3ème Clément CHOPINET 47'57 VINCENNES Athétic et chez les femmes c'est Valérie VITRY 53'52 YONNE AC; 2ème DELZENNE Virginie 54'14 PONTAULT AAC; 3ème Elise HURTEAUX 56'12 ASCT Tournant.



Un grand merci à nos bénévoles ainsi à nos fidèles et nouveaux Partenaires, photographes, services médicaux, sono de la MJC de Provins, chronométrage AOCHS77 l'animateur Harry BIGNON sans oublier la Mairie de Saint Brice, M. le Maire Bernard LANGLET, son conseil municipal et employés municipaux, la Mairie de Provins, M. le Maire Olivier LAVENKA, son services fêtes et sports, les présences de Mesdames Isabelle PERIGAULT, Députée, ainsi que de Sandrine SOSINSKI, conseillère Département77 et toutes l'équipe de la Foulée Saint Briçoise en vous disant à l'année prochaine **le dimanche 05 mai 2024 exceptionnellement.**



05.03 CONCERT DU 17 JUIN 2023

Cette année encore vous avez été nombreux à participer à notre concert. Le groupe rock « Jukebox » officiait. Un moment de partage et de convivialité.



05.04 AFFAIRES SCOLAIRES

05.04.01 Années scolaires 2022-2023 / 2023-2024

L'année scolaire 2022-2023, s'est terminée par la remise de calculatrice pour les élèves de CM2 partant au collège ainsi qu'une kermesse organisée par l'association les Zèbres Rouge.

2 mois de vacances et de retour le 4 septembre pour une nouvelle année.

Changement de direction ainsi qu'une nouvelle institutrice qui a pris ses fonctions pour la classe des plus grands.

Madame Roux, institutrice de maternelle, se voit attribuée la direction qui sera soutenue par Madame Mariotti, institutrice de la classe des moyens.

Et c'est parti pour cette nouvelle année scolaire 2023-2024 !

Cette année, nous accueillons 60 enfants, répartis sur 3 classes.

Les projets s'enchaînent :

- ✚ Voyage autour du monde,
- ✚ Nettoyons la nature,
- ✚ Semaine du goût sur le thème de l'Europe,
- ✚ Halloween,
- ✚ Séances piscines,
- ✚ Sortie en forêt de Chenoise.

Ils ont tous été réalisés sur la période automnale.

La fin de l'année approche... nous sommes en décembre et c'est la période de Noël qui se dessine, donc préparation de la fête de Noël avec des chants, que petits et grands, ont pu découvrir le soir de cette fête.

L'association avait préparé un succulent couscous et le Père Noël a montré le bout de son nez.

L'année 2023 s'achève sur un spectacle offert par la mairie le dernier jour de l'école, dont voici un récit :

« **La Nouvelle Chanson du Père Noël** »

(Un spectacle sur la thématique de la musique)

C'est la grève chez le Père Noël : les rennes refusent de travailler au son du Traditionnel « Petit Papa Noël » et veulent du neuf. William, un des lutins, vient demander à Mélusine, l'arrière-arrière-arrière-arrière-arrière petite-fille de Wolfgang Mozart de l'aider à composer une nouvelle chanson pour le Père Noël.

Nessie, l'écossaise, Stanilas, le tzigane, et Paresseurs, le brésilien les aideront-ils à composer une nouvelle chanson ?

Cornemuse, violoncelle et percussions : mélangeons les instruments et les cultures pour créer la plus belle des chansons colorées !

Tout le monde fut ravi !!



Les vacances de Noël sont les bienvenues et le repos bien mérité !

Joyeuses Fêtes à tous !!!

05.04.02 Recensement citoyen

Pour les parents d'enfants ayant 16 ans révolu (et dans les 3 mois qui suivent l'anniversaire - filles ou garçons), pensez à les faire recenser à la mairie pour les inscrire à la Journée Défense Citoyenneté qui est obligatoire. Cette attestation de participation à la JDC est obligatoire pour pouvoir passer les examens de BAC, CAP, BEP... et pour le permis.



05.05 ÉTÉ 2023 : INSTALLATION DE NOUVEAUX EQUIPEMENTS

En vous baladant au cœur de votre village, vous avez sans doute aperçu le nouveau plateau multi-activités (appelé communément « City-stade ») ; vous êtes nombreux - enfants - adolescents - adultes - à l'utiliser, et les retours des personnes interrogées sont très satisfaisants...



... les agrès pour les plus petits - installés dans le parc de la mairie...





... ceux aménagés pour les plus grands, près du terrain de pétanque.



N'hésitez pas à nous faire part de vos avis en utilisant la boîte à idées ou lors de nos rencontres

05.06 MUTATION DE KEVIN FICHE

Vous l'avez sans doute appris, Kevin Fiche a souhaité se rapprocher de son domicile et a demandé sa mutation.

En remplacement, nous avons embauché Karim BALLEREAU.

Nous souhaitons la bienvenue à Karim !

05.07 JOURNEE DU 02 OCTOBRE 2023 POUR NOS ANCIENS

Le 2 octobre 2023, le C.C.A.S a organisé une sortie pour les anciens, au Cabaret Music-Hall « Le Diamant Bleu » situé à Barville-en-Gâtinais (45).

L'occasion pour eux de passer une agréable journée ! Quelques moments en image...



05.08 COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE 2023

Ce samedi 11 novembre 2023, la Commémoration s'est déroulée devant le monument aux morts de notre commune. Il s'agissait du 105ème anniversaire. Cette journée rend hommage à tous les combattants, vivants ou morts, quel que soit le conflit.



Pour cet événement, les élèves de l'école avaient préparé un « Arbre de la Paix ». Merci aux enseignants et aux enfants pour leur participation.

05.09 UN ENFANT, UN JOUET

Cette année encore, l'opération nationale « UN ENFANT, UN JOUET » a eu lieu sur notre commune. Des jouets neufs ou en excellent état étaient déposés en mairie, puis ramassés par les motards. Comme l'année précédente, la commune s'est mobilisée avec Top Moto 77. Vous les avez sans doute vu passer sur l'avenue Patton, le 3 décembre dernier... Merci à tous !



05.10 COMITÉ DES FÊTES

05.10.01 Départ de Madame MARTINAND et de son équipe

Le 25 novembre dernier, a eu lieu l'assemblée générale du comité des fêtes. La présidente, Madame MARTINAND, qui a dirigé cette association pendant 30 ans a cédé sa place à un nouveau bureau. A l'issue de cette assemblée la Commune, représentée par Monsieur Bernard LANGLET, Maire, a offert le pot de l'amitié aux anciens et aux nouveaux membres, et à des administrés venus nombreux.

A cette occasion, un bouquet de fleurs a été offert par la mairie à Mesdames MARTINAND et FONTENELLE pour leur dévouement.

Nous tenions à dire un **GRAND MERCI** à Mesdames MARTINAND et FONTENELLE, et à tous les bénévoles pour leur implication au sein du comité des fêtes durant toutes ces années. Votre temps, votre énergie et votre engagement sans faille ont été précieux. Merci à tous !

05.10.02 Le nouveau Comité des Fêtes de Saint-Brice, à pied-d'œuvre (texte transmis par le comité des fêtes)

Dans le cadre d'un automne plutôt pluvieux, les prémices d'une fin d'année saint-bricoise plutôt réconfortante, étaient à l'image de cette exceptionnelle sortie au Diamant Bleu, cabaret music-hall de Barville-en-Gâtinais, proposée principalement aux personnes âgées de la commune, par le CCAS, Centre Communal d'Action Sociale, ce qui faisait lien d'ailleurs, avec les membres des différentes associations de Saint-Brice, auxquelles pouvaient être attachés les participants, pas loin de la centaine.

Durant cette journée passée dans le Loiret, c'était le lundi 2 octobre, l'on retrouvait entre autres les membres du Comité des Fêtes d'alors, dont certains, notamment la présidente, œuvraient depuis plus de 30 ans. L'on imagine qu'il fut également possible d'y rencontrer les candidats à une suite logique, chose qui se concrétisa par une assemblée ouverte à toutes et tous, de renouvellement du bureau de cette association, le samedi 25 novembre 2023, en Salle des Fêtes de la commune.

Cette assemblée, à laquelle ont participé de nombreux résidents de Saint-Brice, fut vécue par l'ensemble, comme particulièrement ouverte, agréable et de bon aloi. Tous ceux, comme le précisait l'invitation envoyée à tous, "*qui souhaitent apporter leur soutien, leur aide et leur bonne volonté pour s'impliquer dans la vie de la commune*" furent réunis aux tables où avaient pris place les membres de l'ancien bureau du Comité des fêtes et les élus municipaux, maire compris, qui contribuaient à l'organisation de la démarche.



Des élections à bulletins secrets furent proposées pour désigner les personnes qui souhaitent avoir une fonction spécifique au sein du prochain bureau et se déclaraient volontaires. Ainsi furent élus une nouvelle présidente, Ginette Deflandre et une vingtaine de membres, elle comprise : voici la liste telle qu'établie à l'heure actuelle.

- Présidente : Ginette Deflandre. (06 80 20 49 40 - deflandreginette7@gmail.com)
- Vice-président : Teddy Rochat. (06 84 67 35 00 - titi77160@hotmail.fr)
- Secrétaire : Eve Pareau. (06 43 79 63 08 - eve.pareau@outlook.fr)
- Secrétaire adjoint : Kevin Busselot. (06 67 80 91 31 - busselot.kevin@gmail.com)
- Trésorier : Alain Rogé. (07 86 39 69 48 - alain.corinne.roge@orange.fr)
- Trésorier adjoint : Thierry Forget. (06 26 31 41 38 - titiforget@gmail.com)



(Mme Ginette Deflandre)

- Membres : Virginie Caro - Concilia Durand - Hanane Aherdane - Luc Morvillers - Fabrice Dossat - Michèle Daudon - Jessica Touquet - Catherine Pittilloni - Jean-Pierre Pittilloni - André Vion - Véronique Abit - Patrick Chabozy - Damien Gingreau - François Rémi Tillet.

Sur la lancée, la première réunion de ce nouveau Comité des fêtes de Saint-Brice se déroula le vendredi 8 décembre 2023 ; une belle façon de bien terminer l'année et de se mettre dans les meilleures dispositions pour 2024, avec les vœux les plus encourageants.



Le nouveau comité des fêtes

05.11 REPAS DE FIN D'ANNÉE DU CLUS DES LOISIRS

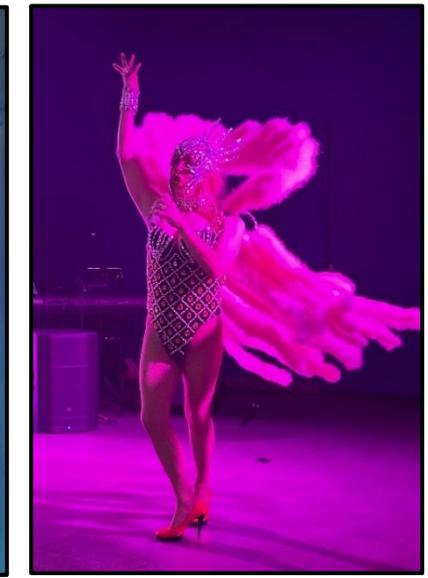
Le Club des loisirs s'est réuni le mercredi 13 décembre pour partager un repas et un spectacle conviviaux et festifs.



Au menu

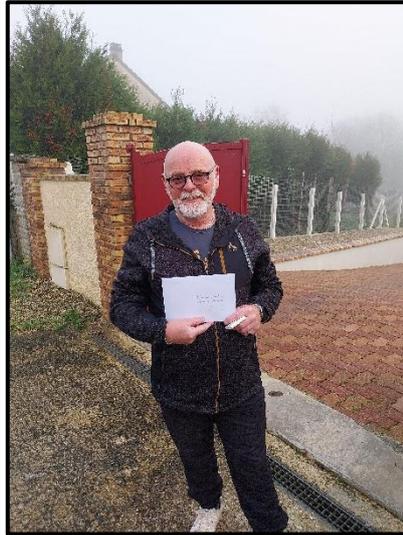


Le Spectacle...

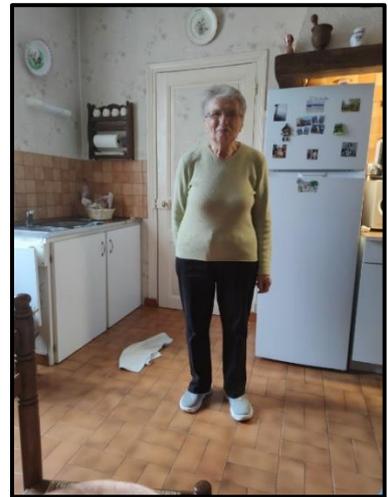


05.12 DISTRIBUTION DES COLIS ET BONS CADEAUX AUX ANCIENS

Le samedi 16 décembre, a eu lieu la distribution des colis et des bons cadeaux à nos anciens par l'équipe du C.C.A.S. Nous vous remercions pour l'accueil que vous leur avez réservé.



LE SAINT-BRİÇOIS



05.13 LA BOITE A IDEES... PRENEZ LA PAROLE !

Elle vous attend toujours !

La boîte à idées est installée à l'entrée de la Mairie, à gauche.

Cet outil de communication entre les habitants et les Elus est destiné à recueillir les suggestions, questions, remarques ou idées pour faire avancer la commune.

Aucun sujet n'est écarté sous condition de respect.



06. ACTION SOCIALE

06.01 LE C.C.A.S

Petit rappel

Son rôle principal est **d'orienter, recevoir et conseiller** le public sur les démarches à effectuer dans le domaine **social**.

Toute personne nécessitant des aides administratives, financières ou juridiques peut faire appel au C.C.A.S. Pour cela, deux (2) personnes y sont dédiées et joignables :

Michèle DAUDON	06 12 09 13 91
Marie-Pierre MOTHRE	06 84 11 99 17

N'hésitez pas à les consulter, et en cas d'indisponibilité, laissez-leur un message, elles vous recontacteront.

07. PROCHAINES MANIFESTATIONS - 2024

07.01 CEREMONIE DES VOEUX DU MAIRE : SAMEDI 13 JANVIER 2024 À 11 HEURES



La cérémonie se tiendra le **samedi 13 janvier 2024 à 11 heures** dans la salle de fêtes.

07.02 REMISE DES BONS CADEAUX DE NAISSANCE, LE 9 FÉVRIER 2024

Le 9 Février prochain à 18 heures 30, le C.C.A.S procédera à la remise de la carte cadeau naissance aux heureux parents et à leur bambin.

Une solution efficace pour faire plaisir !

Dans le courant du mois de Janvier, vous recevrez dans votre boite aux lettres un coupon de réponse...

Mesdames, Messieurs, à vos agendas ! Et pensez à retourner votre réponse.



07.03 ANIMATION LUDIQUE AUTOUR DU CODE DE LA ROUTE LE 25 FÉVRIER 2024 À 15 HEURES

Le comité des fêtes organise le 25 Février 2024 à 15 heures, une animation ludique autour du code de la route pour tous et une spéciale enfants.

Des gâteaux et rafraichissements seront prévus à la suite de cette animation.

07.04 APRÈS-MIDI CHANTANT ORGANISÉE PAR LE C.C.A.S POUR LES 65 ANS ET PLUS, LE 5 MARS 2024

Envie de chanter ? De passer un moment agréable ?



Le C.C.A.S. a le plaisir de vous offrir un après-midi de chansons le 5 Mars 2024. La troupe CRESCENDO, sous la direction de M. Jean-Pierre DERNOIS, vous ravira avec des airs d'hier et d'aujourd'hui.

Un coupon-réponse sera distribué courant Février 2024 afin de vous inscrire.

A la suite de ce concert, le C.C.A.S vous offrira un goûter.

07.05 LE 10 MARS 2024 SERA ORGANISÉ LE LOTO DU COMITÉ DES FÊTES



Le comité des fêtes organisera le 10 mars prochain un loto.
Venez nombreux !

07.06 CONCERT DE L'HARMONIE MUNICIPALE DE PROVINS LE 26 MAI 2024.

Le concert de l'Harmonie Municipale aura lieu le 26 mai 2024 à 16 heures, dans l'Église de Saint Brice.

07.07 FOULÉE SAINT-BRIÇOISE 2024

Exceptionnellement, la Foulée Saint-Briçoise est organisée **le dimanche 05 mai 2024.**

N'oubliez pas de vous inscrire... soit sur internet lesportif.com, soit par correspondance. Vous pouvez obtenir le bulletin d'inscription soit sur le site <http://foulesaintbricoise.fr> ou chez certains de nos partenaires.

Si des bénévoles volontaires désirent venir en aide, veuillez contacter Monsieur André VION au 06 12 88 67 61 ou par mail vionandre@sfr.fr. Merci à tous !

07.08 CONCERT D'ÉTÉ DU SAMEDI 22 JUIN 2024



Le groupe rock « JukeBox » donnera un concert le Samedi 22 Juin 2024.

Comme chaque année, vous pourrez vous restaurer sur place.

Alors à vos agendas !

Nous vous attendons.

08. RECETTE PROPOSÉE PAR MICHELE DAUDON

Pâté aux pommes de terre creusois

Ingrédients

- 2 pâtes feuilletées
- Pomme de terre à chair à tendre à disposer sur 3 rangs environ,
- Oignons ou blanc de poireaux coupés très fins, à volonté
- Sel - Poivre
- 8 grandes cuillères à soupe de crème fraîche semi-épaisse

Préparation

Bien précuire les pommes de terre à l'avance,
 Étaler une pâte feuilletée,
 Y mettre les pommes de terre (sur une bonne épaisseur)
 Assaisonnez à votre convenance,
 Ajouter oignons ou poireaux,
 Bien recouvrir avec la crème,
 Fermer avec la seconde pâte en resserrant les 2 pâtes
 Faire un puits au milieu,
 Enfourner comme une tarte,
 A déguster bien chaud avec une salade.



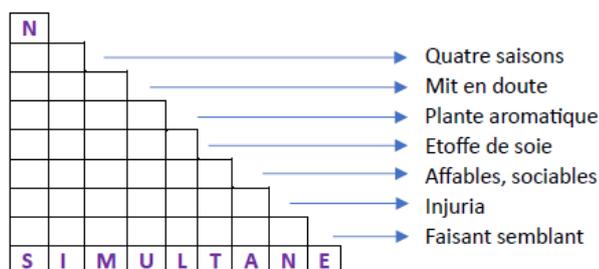
09. JEUNESSE

Correction du précédent numéro

1 + 7 = 8
 ÷
 9 - 5 = 4
 =
 6 = 3 x 2

Rébus = Il pleut des cordes (île - p - le - dé - corde)

[Nouveaux jeux 2024 pour Grands et les Petits](#)



Consigne : A chaque ligne, ajoutez une lettre au mot précédent pour en former un nouveau. Vous pouvez vous servir ou non des définitions sur le côté pour vous aider.



10. ETAT CIVIL

Ils se sont mariés

- DIEUJUSTE Evenau/JEAN-BAPTISTE Amandine le 02-09-2023

Ils sont nés

- BRAIT André Anthony Adrien le 05-07-2023
- PELLARD LEFEVRE Ezekhyel Jonathan Hubert le 04-08-2023
- BERTRAND Emma Enora le 16-08-2023
- WACQUIN Eden Léonie Claudia le 05-09-2023

Ils nous ont quittés

- VAN DER LINDEN Albert le 22-02-2023
- CETNAROWSKI Madeleine le 19-05-2023
- CHENU Jean le 03-12-2023

11. INFORMATIONS PRATIQUES

11.01 NUMÉROS D'URGENCE

Commissariat de Provins	01 60 52 21 30
Gendarmerie de Provins	01 64 00 00 21
SAMU	15
Police secours	17
Pompiers	18 ou 112 d'un portable
Centre Anti-Poison Paris	01 40 05 48 48
Allo Enfance Maltraitée	119
Jeunes Violence Ecoute	0800 20 22 23
Accueil pour les sans-abris	115
Urgences dentaires	0892 23 11 28

11.02 NUMÉROS UTILES

Trésorerie de Provins	01 64 60 54 00
Sous-Préfecture	01 60 58 57 77
GRDF (Serveur Vocal- appel gratuit)	0800 47 33 33
Veolia Eau	0969 360 400
Pôle Emploi	3949
Caisse d'Allocations Familiales	0810 25 77 10
Caisse Primaire d'Assurance Maladie	3646

11.03 DISTRIBUTION DE SACHET RATICIDE / SOURICIDE

La commune a contracté un contrat avec la société AUROUZE pour la dératisation et désourisation.

Des sachets sont à votre disposition et à retirer auprès du personnel communal - aux services techniques de la commune - au n°3bis avenue Patton, entre 8 h 30/11h45 et 13h30-16h45 h du lundi au vendredi.

Un registre est à votre disposition, où vous devrez indiquer vos nom, adresse, nombre de sachet retirés et signature.

Nous vous remercions de votre collaboration.

11.04 FOOD TRUCK



Information Food Truck

L'Adresse Mobile sera absent de la commune durant le premier trimestre au moins, nous espérons le retrouver rapidement.

